

Rubrique

Passez à la voiture électrique Maïa

et ressentez les mêmes sensations que sur un scooter

Afin de répondre à une demande écologique de leurs clients et pour essayer de réduire le nombre d'accidents de scooters, la société BI-SCOT a décidé dès 2004 de concevoir un modèle 100% électrique entre voiture et scooter comme l'explique Perrine SIMON, responsable marketing de BI-SCOT « nous avons créé ces véhicules électriques à utilisation urbaine afin de répondre à la vraie problématique de la dangerosité des 2 roues. Notre but a donc été de concevoir un modèle qui procurait les mêmes sensations qu'un 2 roues alliées à la sécurité d'une automobile ». Le modèle Maïa est alors né : 2 places assises à l'avant et 2 places en assise moto à l'arrière, avec une vitesse limitée à 45 kilomètres/heure.

Comme nous l'apprend Perrine Simon « *Le Maïa se conduit avec le port du casque et nous sommes les seuls en Europe à proposer ce type de véhicule à 4 places, accessible dès 16 ans sans permis* ». L'autonomie de 80 kilomètres est parfaitement appropriée pour une utilisation en ville.

Les adeptes de la gamme Bi-scot (2+2 places, 2 places, 4 places, 6 places, utilitaire) sont très variés. On peut citer par exemple, les collectivités territoriales et administrations qui les mettent à disposition de leur service propreté et voirie ; et les entreprises pour leur flotte captive. Quant aux particuliers, un service de location a



modèle Bella

été mis en place récemment sur Cannes et prochainement sur Paris.

Venez faire un tour du 2 au 17 octobre au Mondial de l'Automobile à la Porte de Versailles sur le stand BI-SCOT (Hall 2-1, allée C, Stand 315) pour découvrir les 3 modèles en vente dès maintenant :

- Le Maïa : 2 places + 2 en assise moto**
- le Bella : 2 places**
- le Chloé : 4 places**

bi-scot

www.bi-scot.com
pdeveron@biscot.eu

